



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le nouveau pack complet "conformité & réglementation"

Premier groupement de CGPI, Infnitis dont l'un des objectifs premiers est d'offrir à ses adhérents encore plus de services, complète son pack réglementation et lance son nouveau pack unique complet "conformité & réglementation" regroupant tous les documents nécessaires à la conformité pour accompagner les CGPI dans la mise en conformité vis à vis de la réglementation.

Le pack "conformité & réglementation", une réponse à l'évolution de la réglementation :

Alors que les contrôles des associations, de l'ACP et de l'AMF deviennent de plus en plus fréquents, Infnitis accompagne les cabinets en leur proposant une offre complète (voir ci-dessous).

Ce pack met à disposition des CGPI tous les documents nécessaires à l'exercice de leur profession, comme le document d'entrée en relation, la lettre de mission, profil de risque client, la cartographie des risques, justificatifs des arbitrages, l'aide à l'allocation d'actifs, les formations validantes 25h, jusqu'à la déclaration ISF et impôt sur le revenu en passant par le comparateur de contrat d'assurance vie qui permet aux conseillers de respecter la loi sur l'intermédiation de 2005. Cette loi leur impose de présenter à leur client au minimum 3 contrats d'assurances vies avec un comparatif détaillé qui sera signé et classé.

Dernière petite innovation, le CGPI qui rejoint le groupement bénéficie de l'outil d'agrégation unique et développé en partenariat avec HARVEST. Cet outil est compris dans la cotisation de 55€ H.T par mois avec la possibilité de l'étendre à l'ensemble de leurs partenaires même non référencés par INFINITIS. Cet outil vient compléter l'ensemble du PACK REGLEMENTAIRE qui en fait le pack le plus complet sur le marché... (de la formation à l'agrégation).



Ce nouveau pack sera présenté à l'occasion de Patrimonia les 27 et 28 septembre 2012 à Lyon (stand A 41)

Infnitis, c'est 214 cabinets soit 313 CGPI adhérents, environ 2,8 Md€ d'encours sous gestion et plus de 8.000 Clients. L'objectif 2012 est d'atteindre 300 cabinets adhérents afin de se rapprocher de son numerus clausus de 400 cabinets adhérents.

A propos d'Infinitis (www.infinitis.fr)

INFINITIS, lancé officiellement en janvier 2009 par Bruno Delpout, est un groupement de Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, construit autour de trois valeurs essentielles : **Proximité, Indépendance et Compétence** et développant un concept unique.

Infinitis offre au CGPI un ensemble d'outils, de process et de services pour lui permettre d'exercer dans les meilleures conditions son activité avec un objectif principal : le développement commercial et la valorisation de son cabinet **sans remise en cause de son indépendance et sans aucune cession de pourcentage sur son chiffre d'affaires.**

Un ensemble de services à très forte valeur ajoutée permet de répondre aux quatre préoccupations majeures d'un cabinet de conseil en gestion de patrimoine, à savoir :

- ✓ la réduction des tâches administratives, le développement commercial, la réduction des charges fixes
- ✓ et l'accompagnement dans la mise en conformité par rapport à la réglementation.

Les grands principes :

- ✓ Chaque cabinet reste totalement indépendant et est libre de partir à tout moment sans contrainte.
- ✓ La rémunération du CGPI n'est pas impactée puisque le groupement a passé des accords avec les fournisseurs en contrepartie des services qu'ils apportent : Animation du réseau, back office de qualité pour fluidifier la gestion, contrôle des commissions,
- ✓ Aucune exclusivité n'est imposée c'est la raison pour laquelle des cabinets historiques ont rejoint le groupement (le plus ancien a 15 ans), ou des cabinets de taille significative (le plus important à 220 millions d'encours) ou des adhérents de Groupements purement associatifs pour compléter les services à leur disposition.
- ✓ des partenariats privilégiés avec les principaux prestataires de services auprès de la profession (Harvest, CGPA,...) ont été pris, ce qui permet de réduire sensiblement le coût des charges fixes des cabinets adhérents.

Contact presse : Patricia Ouaki - 01 44 40 24 01 - patricia.ouaki@forcemedia.fr